



EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS  
COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

## PREMIÈRE SECTION

### DÉCISION

Requête n° 48384/11  
Louiza ZAFIRAKI et autres  
contre la Grèce

La Cour européenne des droits de l'homme (première section), siégeant le 28 mars 2017 en un comité composé de :

Kristina Pardalos, *présidente*,

Robert Spano,

Pauliine Koskelo, *juges*,

et de Renata Degener, *Greffière adjointe de section*,

Vu la requête susmentionnée introduite le 11 juillet 2011,

Vu les déclarations formelles d'acceptation d'un règlement amiable de l'affaire,

Après en avoir délibéré, rend la décision suivante :

## FAITS ET PROCÉDURE

La liste des parties requérantes figure en annexe. Les requérants ont été représentés devant la Cour par M<sup>e</sup> G. Choros, avocat au barreau d'Athènes.

Le gouvernement grec (« le Gouvernement ») a été représenté par son agent, M. M. Apeessos, Président du Conseil juridique de l'État.

Invoquant l'article 6 § 1 de la Convention, les requérants se plaignaient de la durée de la procédure engagée devant les juridictions administratives.

Les 25 janvier et 2 février 2017, la Cour a reçu des déclarations de règlement amiable signées par les parties. Par ces déclarations, le Gouvernement s'est engagé à verser à chacun des requérants la somme de 1 500 (mille cinq cents) euros et les requérants ont renoncé à toute autre prétention à l'encontre de la Grèce à propos des faits à l'origine de leur requête. Lesdites sommes, qui couvriront tout préjudice moral ainsi que les frais et dépens, seront exemptes de toute taxe éventuellement applicable et seront versées dans les trois mois suivant la date de la notification de la

décision de la Cour. À défaut de règlement dans ledit délai, le Gouvernement s'engage à verser, à compter de l'expiration de celui-ci et jusqu'au règlement effectif des sommes en question, un intérêt simple à un taux égal à celui de la facilité de prêt marginal de la Banque centrale européenne, augmenté de trois points de pourcentage. Ce versement vaudra règlement définitif de l'affaire.

## EN DROIT

La Cour prend acte du règlement amiable auquel sont parvenues les parties. Elle estime que celui-ci s'inspire du respect des droits de l'homme tels que les reconnaissent la Convention et ses protocoles et n'aperçoit par ailleurs aucun motif justifiant de poursuivre l'examen de la requête. En conséquence, il convient de rayer l'affaire du rôle.

Par ces motifs, la Cour, à l'unanimité,

*Décide* de rayer la requête du rôle en application de l'article 39 de la Convention.

Fait en français puis communiqué par écrit le 20 avril 2017.

Renata Degener  
Greffière adjointe

Kristina Pardalos  
Présidente

**ANNEXE**

1. Louiza ZAFIRAKI, née le 1<sup>er</sup> juin 1968, résidant à Aigaleo
2. Eleni AXEIMASTOU, née le 19 novembre 1957, résidant à Athènes
3. Konstantinos POGAS, né le 1<sup>er</sup> août 1964, résidant à Athènes
4. Asimina MALIATSI, née le 28 juin 1966, résidant à Athènes
5. Aikaterini SAVVOPOULOU, née le 15 décembre 1960, résidant à Athènes
6. Thomas DOGRANLIS, né le 13 février 1967, résidant à Athènes
7. Labros GIANNOPAPAS, né le 15 avril 1971, résidant à Athènes
8. Zacharoula SPINOY, née le 1<sup>er</sup> janvier 1971, résidant à Athènes
9. Dimitrios KORFIATIS, né le 11 septembre 1959, résidant à Athènes
10. Maria KOUTSOGIANNOU, née le 15 juillet 1965, résidant à Trikala
11. Ilias DIOLETIS, né le 5 mars 1973, résidant à Athènes
12. Maria PAPPA, née le 25 février 1960, résidant à Athènes
13. Maria DOULGERAKI, née le 3 juin 1967, résidant à Athènes
14. Ourania GIOTI, née le 18 septembre 1961, résidant à Athènes
15. Eleni TSIONA, née le 25 mai 1962, résidant à Athènes
16. Stavroula KAKOKEFALOU, née le 24 février 1960, résidant à Athènes
17. Athanasios SAMIOTAKIS, né le 4 octobre 1965, résidant à Athènes
18. Eleni THEODOSIOU, née le 29 septembre 1960, résidant à Athènes
19. Konstantinos LAZAROU, né le 1<sup>er</sup> septembre 1961, résidant à Athènes
20. Christos TRAGOUDARAS, né le 20 mai 1967, résidant à Athènes
21. Chrysoula KOUBOURI, née le 25 mars 1960, résidant à Athènes
22. Evanthia LIANOU, née le 17 mars 1974, résidant à Athènes
23. Georgios DALLAS, né le 8 février 1966, résidant à Messinia
24. Athanasia AGGELI, née le 15 mai 1965, résidant à Messinia
25. Ioanna STIMAGIOTI, née le 5 mai 1969, résidant à Athènes
26. Vaia KATSI, née le 18 mai 1960, résidant à Athènes
27. Anna KRANIA, née le 9 février 1960, résidant à Athènes
28. Eleni GIANNISOPOULOU, née le 3 juillet 1959, résidant à Athènes
29. Rodothea MILIONI, née le 1<sup>er</sup> janvier 1962, résidant à Athènes
30. Georgios VOULGARIS, né le 9 janvier 1967, résidant à Athènes
31. Polyxeni GAMALETSOU, née le 12 février 1967, résidant à Athènes
32. Michail STOGIANNOUS, né le 31 janvier 1962, résidant à Athènes
33. Nikoletta FRAGOU, née le 27 juin 1962, résidant à Athènes
34. Vasileios LALOS, né le 23 juin 1960, résidant à Athènes
35. Vasileios KONSTAS, né le 1<sup>er</sup> janvier 1963, résidant à Voiotia
36. Maria ILIOPOULOU, née le 14 août 1962, résidant à Athènes

37. Ilias VESELEMES-VESELEMOPOULOS, né le 15 avril 1967, résidant à Athènes
38. Evaggelia GIANNATOU, née le 7 juillet 1967, résidant à Kefallinia
39. Maria BOURGOU, née le 12 juillet 1968, résidant à Athènes
40. Georgia GIALAMA, née le 28 janvier 1972, résidant à Athènes
41. Dimitrios LIKOTHANASIS, né le 4 juin 1967, résidant à Athènes
42. Dimitrios MELANITIS, né le 16 mars 1970, résidant à Athènes
43. Athanasia PALLI, née le 2 février 1967, résidant à Athènes
44. Dimitrios KARPOUZOS, né le 1<sup>er</sup> mai 1967, résidant à Athènes
45. Paraskevi VITHOULKA, née le 5 avril 1944, résidant à Athènes
46. Andreas DROBONIS, né le 6 septembre 1957, résidant à Athènes
47. Andreas GOSDIS, né le 7 août 1963, résidant à Athènes
48. Apostolos APOSTOLOPOULOS, né le 10 août 1943, résidant à Athènes
49. Dimitrios PANTAZIS, né le 22 juillet 1960, résidant à Athènes
50. Athanasios MARINOPOULOS, né le 3 juin 1955, résidant à Athènes
51. Panagiotis ILIOPOULOS, né le 10 avril 1957, résidant à Athènes
52. Maria VASILAINA, née le 16 octobre 1968, résidant à Athènes
53. Athanasios EGINITIS, né le 4 novembre 1956, résidant à Athènes
54. Ekaterini KARAGIORGOU, née le 29 octobre 1957, résidant à Athènes
55. Panagiotis ANDREOU, né le 19 août 1965, résidant à Athènes
56. Sofia LIASKOU, née le 20 septembre 1956, résidant à Athènes
57. Gerorgios MESSARETZIDIS, né le 5 mai 1954, résidant à Acharnai
58. Panagiota BOTONAKI, née le 27 décembre 1960, résidant à Drapetsona
59. Apostolos KONIDARIS, né le 19 mars 1946, résidant à Elefsina